

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE
DE LE POUJOL-SUR-ORB

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 034-213402118-20250414-20192025-DE



NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 08/04/2025

DELIBERATION N° 019-2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatorze avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Yves ROBIN, maire.

Présents : Lucienne ANDRIEU, Séverine ARGELLIES, Patricia ARNOLD, Jean-Luc CARMINATI, Christine FERRET, Bernadette GUIRAUD, Marie-France MAUREL, André RIGAL, Yves ROBIN, Laurent RUDELLE et Fabien SCHURRER

Absents : Guillaume CIANCIO, Cindy CIECIERSKI, Christophe MAUREL et Malvine MORERA.

Pouvoirs : Cindy CIECIERSKI qui donne pouvoir à Séverine ARGELLIES
Christophe MAUREL qui donne pouvoir à Marie-France MAUREL
Malvine MORERA qui donne pouvoir à Patricia ARNOLD

Marie-France MAUREL a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'art. 2121-15 du CGCT.

**INSTALLATION PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE
PATRIMONIALE – AUTORISATION DE SIGNATURE DEVIS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée concernant un projet d'installation de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale.

Les panneaux seront installés sur le toit de l'école/cantine et la production alimentera les bâtiments suivants :

- Ecole
- Cantine
- Services techniques
- Mairie

Trois devis ont été réceptionnés :

- SARL Benevens Sylvain : 19 550 € HT soit 23 460 € TTC

- SARL Serrano PV : 24 000 € HT soit 28 800 € TTC

- ACAPE : 21 000 € HT soit 25 200 € TTC

Après étude, en collaboration avec Madame Jimenez, conseillère en énergie partagée du Pays Haut Languedoc et Vignobles, l'entreprise SARL Benevens Sylvain a été retenue.

**Le Conseil Municipal, Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,
Par 14 voix POUR, 0 VOIX Contre, 0 ABSTENTION à l'unanimité**

APPROUVE le projet d'installation de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale,

VALIDE le choix de l'entreprise SARL Benevens Sylvain pour un montant de 19 550 € HT soit 23 460 € TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée aux Finances à signer toute pièce relative à la bonne exécution de la présente délibération,

PRECISE que le montant du projet a été prévu au budget 2025.

Le secrétaire de séance
Marie-France MAUREL



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme,
Yves ROBIN, maire

